

Voici la version Tunisienne du Journal [Le Quotidien](#) :

Actus nationales: Le lycée Louis Pasteur menacé de fermeture !

Tunis — Le Quotidien

Une ambiance extrêmement tendue prévaut depuis le 10 mai dernier au lycée secondaire privé Louis Pasteur. Motif : une lettre adressée par le ministère de l'Éducation et de la formation à la promotrice de cet établissement éducatif appliquant les programmes d'enseignement français a jugé «illégale» l'initiative d'inscrire les élèves du niveau de la 6ème année au baccalauréat en vue d'étudier selon le système de la mission culturelle française en Tunisie.

Le directeur de l'enseignement privé a également demandé dans cette même lettre à l'administration de l'établissement d'«arrêter les inscriptions selon ce système en attendant l'obtention de l'autorisation définitive suivant les dispositions en vigueur» et d'annuler la teneur des annonces publicitaires relatives à l'inscription des élèves.

La réaction de la directrice de cette institution privée mixte ne s'est pas fait attendre. Mme Madeleine Bouebdelli, puisque c'est d'elle qu'il s'agit, a exprimé dans une lettre adressée le 21 mai au ministre de l'Éducation et de la Formation son étonnement quant à la décision du ministère. “Le lycée Louis Pasteur fonctionne depuis septembre 2005 et organise des campagnes publicitaires chaque année en se basant sur une autorisation de principe datant du 25 mai 2005”, a-t-elle précisé. Et de renchérir: “Notre établissement a achevé les formalités de l'autorisation définitive demandées par le ministère à l'instar de l'accord conclu avec les autorités françaises compétentes, la nomination d'un directeur permanent et l'insertion pour les élèves tunisiens de l'enseignement de la langue arabe. Le ministère a accepté sans le moindre commentaire le dossier qui lui a été envoyé”.

Contactée à ce sujet, une source autorisée au sein du ministère de l'Éducation et de la Formation a indiqué que l'établissement en question ne bénéficie depuis 2005 que d'une autorisation de principe. “L'administration du lycée est appelée à faire les démarches nécessaires pour régulariser sa situation”, a signalé la même source. Affaire à suivre...

Walid KHEFIFI

PUBLIE PAR A.L.G.Y A L'ADRESSE [12:37](#) 

LIBELLES : [TUNISIE](#)